

Des efforts nécessaires pour améliorer les services en français en province

EDMONTON, le 2 novembre 2020 – Le Conseil de développement économique de l'Alberta (CDÉA) accueille favorablement le dévoilement à la fin octobre du Plan d'action 2020-2023 de la Politique en matière de francophonie du gouvernement de l'Alberta. Une nouvelle qui démontre l'engagement de celui-ci à élaborer et à publier tous les ans un plan d'action triennal répertoriant les domaines prioritaires de la francophonie, afin d'améliorer davantage l'offre de services en français.

C'est en collaboration étroite avec les organismes et les fournisseurs de services francophones pour mieux comprendre leurs besoins que tous les ministères pourront aller de l'avant en menant à bien une centaine d'initiatives au total. En 2019, il a été confirmé qu'outre les 37 initiatives prévues dans le Plan d'action 2018-2021, 23 mesures supplémentaires avaient été entreprises pour assurer une meilleure qualité de vie des Albertains d'expression française.

Rappelons que dans le Plan d'action 2018-2021, sept différents ministères avaient identifié le CDÉA comme intervenant clé de la francophonie. « Des rencontres ont eu lieu rapidement avec les ministères concernés pour jeter les bases des collaborations possibles afin d'assurer la réalisation du Plan d'action. Des petites avancées ont été faites, mais le ralentissement économique provincial et la situation entourant la COVID-19 sont venus impacter le processus », a déclaré la présidente du CDÉA, Amélie Caron.

Pour ce qui est du Plan d'action 2020-2023, le CDÉA entend jouer un rôle proactif à titre de partie prenante clé de la francophonie. « Plusieurs mesures identifiées pourraient facilement être atteintes, car il s'agit de traduction, diffusion et promotion d'information. Toutefois, le CDÉA, comme chef de file de la communauté franco-albertaine en économie, peut et compte jouer un rôle beaucoup plus grand de sorte à être un partenaire d'une reprise économique qui ne saurait arriver trop vite », affirme Mme Caron.

Grâce à un exercice de représentation renouvelé, le CDÉA souhaitera également proposer des mesures supplémentaires. En effet, au ministère des Emplois, de l'Économie et de l'Innovation, par exemple, une seule mesure, en tourisme, a été identifiée. Cette mesure vise à « soutenir les entreprises et les communautés touristiques francophones en favorisant l'élaboration et la promotion d'expériences touristiques francophones pour faire croître l'économie touristique en Alberta » et elle est déjà bien amorcée.

Créé en 1997, le Conseil de développement économique de l'Alberta (CDÉA) est le chef de file en économie de la communauté francophone de l'Alberta.

-30-

Pour information :
Sandrine Croteau
Gestionnaire des communications
et relations publiques
sandrine.croteau@lecdea.ca

SUIVEZ-NOUS!

 www.lecdea.ca

 780-414-6125

